

COMMUNIQUE DE PRESSE

Label DD&RS 2017 : 3 établissements d'enseignement supérieur labellisés

Le **8 décembre 2016**, s'est réuni pour la deuxième fois le comité de labellisation du « Label DD&RS » (Développement Durable et Responsabilité Sociétale). Aux côtés des représentants des établissements d'enseignement supérieur, la CGE, la CPU, le CIRSES, le REFEDD, le MENESR, le MEDDE ont pris part aux délibérations.

Le comité de labellisation a examiné les candidatures en lice de la session d'été 2016. L'examen s'est fait sur la base des présentations faites par les pilotes des équipes d'audit affectées aux établissements candidats et de la synthèse de l'audit.

Le label valorise l'engagement des établissements en matière de développement durable et de responsabilité sociétale sur la base d'un référentiel commun portant sur cinq axes : gouvernance, formation, recherche, gestion environnementale, politique sociale et ancrage territorial.

Ont ainsi obtenu, par ordre alphabétique, le Label DD&RS pour une durée de 4 ans avec un suivi intermédiaire à 2 ans :

- Ecole des Mines de Saint-Etienne,
- Institut Supérieur de Mécanique de Paris – SUPMECA,
- Télécom Bretagne.

Fidèle à l'esprit d'amélioration continue qui préside à ce label par les pairs, le comité de labellisation a émis des recommandations aux établissements labellisés et appelé à de nouvelles candidatures.

La session d'hiver 2016, actuellement en cours, s'achèvera par la prochaine réunion du comité de labellisation prévue aux alentours du 15 mai 2017. Une réunion plénière prévue le 17 janvier 2017 permettra également de revenir sur les résultats de 2016 et d'annoncer les évolutions du Label DD&RS à l'ensemble des parties prenantes de l'enseignement supérieur.

Le Comité de Labellisation



Le dispositif de labellisation « Label DD&RS » s'inscrit dans la lignée de l'art. 55 du Grenelle 1 de l'environnement, en réponse à la feuille de route de la Conférence environnementale 2013 et au nombre des initiatives internationales rassemblées sur la plate-forme www.sustainabilityperformance.org.

Le label DD&RS permet de valoriser nationalement et internationalement au meilleur rapport bénéfices/coûts les démarches de **développement durable et de responsabilité sociétale** des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et de monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés.

Le Comité de labellisation est composé d'un groupe de pairs et d'un groupe d'étudiants agissant en qualité d'auditeurs du label DD&RS, du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Conférence des Grandes Ecoles, de la Conférence des Présidents d'Universités, du REseau Français des Etudiants pour le Développement Durable et de l'opérateur du label.

La gestion administrative du dispositif a été confiée à un opérateur à but non lucratif partageant les ambitions du label DD&RS : CIRSES - Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur.